

Plan de Prévention des Risques Inondation et Coulées de Boue de la Vallée de l'Oise entre Aisonville et Mondrepuis

Commune de Leschelles

Carte de zonage réglementaire



Vu pour être annexé
à l'arrêté du 27 janvier 2015
Pour le Préfet et par délégation,
Le chef du S.I.D.P.C.

Valérie GARBERI



REPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'YVETTE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Echelle : 1/10 000



RISQUE INONDATION

- Zone "rouge foncé" d'inondation par débordement de rû
- Zone "bleu foncé" d'inondation par débordement de rû
- 100,0 Cotes de crue centennale

RISQUE RUISSELLEMENT, RAVINEMENT ET COULÉES DE BOUE

- Zone "rouge clair"
- Zone "bleu clair"